swissuniversities

Swiss ENIC

Berne, le 19 avril 2022 Q:\2022\GEC120.docx

Christine Gehrig

Responsable Swiss ENIC T +41 31 335 07 43 christine.gehrig@ swissuniversities.ch

swissuniversities

Effingerstrasse 15, Case Postale 3001 Berne www.swissuniversities.ch www.enic.ch

Evaluation d'une qualification d'une haute école étrangère

Madame Kateryna Dashevska, née le 27.02.1985, justifie du diplôme¹ suivant:

Qualification/Titre: Magistr

Branche d'études: Cybernétique économique

Haute école reconnue: Vadym Hetman Kyiv National University

Etat: Ukraine

Durée régulière des études/Crédits ECTS: 5 années

Année de l'attribution du diplôme: 2007

Evaluation

Le diplôme mentionné ci-dessus correspond formellement à un master délivré par une haute école suisse.

Port de titre

En Suisse, les titres d'une haute école étrangère ne peuvent être portés que sous la forme à laquelle les dispositions légales du pays de délivrance donnent droit. Le port d'un titre suisse correspondant ou semblable n'est pas autorisé.

Christine Gehrig

¹ Sous réserve de l'authenticité et de la pertinence des documents fournis



Madame Kateryna Dashevska Chemin du Pâqueret 38 B 1025 St Sulpice

swissuniversities

Swiss ENIC

Berne, le 19 avril 2022

Christine Gehrig

Responsable Swiss ENIC T +41 31 335 07 43 christine.gehrig@ swissuniversities.ch

swissuniversities

Effingerstrasse 15, Case Postale 3001 Berne www.swissuniversities.ch www.enic.ch

Evaluation d'une qualification d'une haute école étrangère

Par la présente, vous recevez l'évaluation demandée de votre diplôme étranger. L'évaluation est un document officiel que vous pouvez utiliser si vous cherchez un emploi sur le marché du travail.

Toutefois, cette attestation est une évaluation comparative et non une reconnaissance. La qualification étrangère permet l'exercice d'une activité professionnelle dans le domaine des professions non réglementées. Etant donné qu'en Suisse, il n'y a aucune autorité de reconnaissance pour les professions non réglementées, la candidature pour un emploi doit être directement adressée à l'employeur.

Dans le cas d'une poursuite des études auprès d'une haute école suisse, l'évaluation de la haute école concernée est déterminante.

Avec nos meilleures salutations

swissuniversities / Swiss ENIC

